

# CONSEIL MUNICIPAL

## MARDI 13 DECEMBRE 2022

### PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 décembre 2022 à 18h30 à la mairie sous la présidence de Bruno LESSAULT, Maire.

**Etaient présents** : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Thierry DUJON, Isabelle DEBEURRE, Madeleine MAREUIL, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ.

**Absent excusé** : Adrien GAUGRY (donne pouvoir à Maryvonne BOUQUIN).

**Secrétaire de séance** : Maryvonne BOUQUIN

#### 1 – Désignation du secrétaire de séance

Maryvonne BOUQUIN, adjointe, est désignée comme secrétaire pour chaque séance.

Vote : contre : 0 – abstention : 0 – pour : 11

M. le Maire demande l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour. Le conseil accepte à l'unanimité.

#### 2 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 08 novembre 2022

M. le Maire soumet au vote le précédent procès-verbal. Il est approuvé par : contre : 0 – abstention : 0 – pour : 11

#### 3 – Délibération autorisant le maire à signer la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de l'Indre

La CTG est une démarche partenariale proposée par la CAF qui favorise le développement et l'adaptation des équipements et des services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs, en portant une attention particulière aux publics les plus fragiles.

M. le Maire explique que la commune de Baudres a le projet d'un centre de loisirs. En signant cette convention, la commune pourrait bénéficier d'aides de la CAF.

Vote : contre : 0 – abstention : 0 – pour : 11

Le conseil municipal, favorable à l'unanimité à ce projet, autorise M. le Maire à signer cette convention.

#### 4 – Délibérations sur le projet éolien

- **Délibération pour ou contre l'utilisation des chemins communaux pour la construction des éoliennes**

Une délibération avait été prise en avril 2011, autorisant le promoteur à emprunter les chemins. Cette nouvelle délibération a pour objet d'annuler celle prise en 2011.

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : 11

- **Délibération pour ou contre le projet éolien**

L'enquête publique prévue en décembre est repoussée après le 23 janvier 2023. Bruno LESSAULT a rencontré Madame PINEAU, Présidente de l'association Baudres Préservé, afin de clarifier la position de la municipalité désormais « contre le projet éolien ». M. le Maire a fait un courrier dans ce sens, ajoutant qu'il demande à l'association de soutenir le projet de panneaux solaires de la commune. La présidente de l'association a fait remplacer « soutiennent » par « ne s'opposent pas ! »

Françoise LIMOGES aurait souhaité le soutien de l'association. Pascal FILLON souhaite que ce point soit éclairci et propose de dialoguer avec l'association.

Ce courrier évoque également la présence de chauve-souris sur la commune qui conforte la position du conseil.

Le vote « pour ou contre le projet éolien » est proposé. (M. le maire ne prend pas part au vote)

Contre : 10 ; abstention : 0 ; pour : 0

Les 2 délibérations seront transmises à l'avocat.

## 5 - Délibération décision modificative

Françoise LIMOGES fait part de la décision modificative prise afin de pouvoir payer les intérêts de l'emprunt soit un transfert de crédit de 170 € du compte 6068 vers le compte 66111.

Une autre décision modificative doit être prise afin de transférer 1000 € du compte 6413 vers le compte 6531 pour palier l'augmentation nationale du point d'indice pour les indemnités des élus.

Vote : contre : 0 – abstention : 0 – pour : 11

## 6 – Questions et informations diverses

✚ **Ordures ménagères :** M. le Maire explique que, lors d'une réunion de la Communauté de Communes Levroux Boischaux Champagne, a abordé les frais de collecte des ordures ménagères en augmentation. Sur 4 ans, une hausse de 250 000 €. Trois hypothèses sont émises :

- Suppression du petit camion
- Regroupement des poubelles
- Ramassage tous les 15 jours

La première hypothèse est retenue, soit la suppression du petit camion et 2 agents de la Communauté de Communes seront répartis sur d'autres postes.

Les échanges se poursuivent pour les autres hypothèses, Pascal FILLON évoque le risque de retrouver des ordures n'importe où d'avoir des décharges sauvages.

Le maire informe que le gros camion de ramassage va être changé. Le volume des bacs ne correspond pas aux besoins. Ultérieurement, des points de collectes pourraient être regroupés mais leur nettoyage reste un problème.

Catherine GUILLAUMIN pose la question sur le devenir des déchets.

Bruno LESSAULT va questionner la communauté de communes sur les composteurs.

✚ **Vœux :** La commission fêtes et cérémonies s'est réunie pour choisir la carte d'invitation (un petit mot pourrait être ajouté au verso) et pour établir la liste des invités ainsi que les denrées nécessaires à la réception. La cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 13 janvier 2023 à la salle des fêtes en accord avec l'enseignant. Un peu d'aménagement devra être effectué. Elle débutera à 19h30 car la garderie fonctionne jusqu'à 19h00.

Il est demandé aux membres du conseil d'être présents pour aider au service lors de la cérémonie des vœux. Les messieurs seront affectés aux boissons et les dames au service. Les récompenses des maisons fleuries seront distribuées ce jour.

Le maire donne lecture des invités soit 40 personnes officielles. Il faut ajouter les habitants soit environ 80 personnes. Madeleine MAREUIL réplique qu'il faut compter une centaine de personnes.

Le colis des aînés est présenté au conseil qui l'approuve. Sa distribution se fera le 15 décembre 2022.

✚ **Poche d'eau :** Françoise LIMOGES informe que l'Agence Nationale de l'Eau peut subventionner la poche. Il faut ajouter les gouttières qui sont aussi prises en charge à hauteur de 80% pour l'ensemble du projet. Le dossier est monté et envoyé.

Madeleine MAREUIL demande de quel bâtiment il s'agit. Il est répondu que le petit bâtiment remplira le trou d'eau et le grand bâtiment remplira la poche.

✚ **Coupage de courant :** en cas de coupure, la préfecture alertera la veille à 17h00.

Catherine GUILLAUMIN demande s'il faut prévenir la population. La municipalité pourra le faire par panneau pocket.

✚ **Changement de grade pour un agent technique.**

Sébastien, adjoint technique, n'a pas changé de grade depuis 8 ans. Madeleine MAREUIL demande quelle est sa situation dans l'autre commune. Françoise LIMOGES explique qu'il est en CDI à Selles sur Nahon, contrat de droit privé. La situation ne peut être comparée.

✚ **Tarifs ramées transport :** Françoise LIMOGES explique que, suite à une demande de location sur Levroux, il convient de définir un périmètre de livraison. Il est proposé un périmètre de 15km. Chaque membre du conseil est favorable à cette solution.

- ✚ **Végétalisation de la cour d'école.** La municipalité va contacter deux associations, Indre Nature et l'Ail des Ours pour des propositions d'aménagement de la cour de l'école. Une recherche de subventions va être faite. Un nouveau dispositif national, le Fonds Vert, sort en 2023 pour ce genre de projet. Il ne sera peut-être pas reconduit en 2024. La cour de l'école n'est pas en bon état. L'ensemble du conseil approuve cette idée.
- ✚ **Mutuelle santé :** Jean-Yves GAPIN précise que certaines communautés de communes offrent des possibilités de financement aux jeunes et aux personnes âgées pour bénéficier d'une mutuelle santé car un certain nombre de personnes ne seraient pas couvertes. Isabelle DEBEURRÉ informe que la sécurité sociale donnerait la liste des personnes n'ayant pas de couverture sociale. Jean-Yves GAPIN pense qu'elle donnerait plutôt des pourcentages.  
Isabelle DEBEURRÉ ajoute qu'il s'agit de complémentaire santé solidaire. Jean-Yves GAPIN dit qu'il existe des contrats groupe avec une mutuelle mais attention au démarchage.
- ✚ Pascal FILLON pose une question sur les panneaux solaires.  
Bruno LESSAULT précise que le dossier est à jour et qu'il devrait passer en commission début janvier.

**La séance est levée à 20 h 30**